ACADÉMIE
DE STRASBOURG
Liberté
Égalité
Fraternité

Inspection pédagogique régionale
Lettres

L'épreuve anticipée orale de français

Vademecum académiques

Sommaire

Vademecum. **Première partie de l'épreuve orale : exposé sur un des textes du descriptif**

p. 5-10

Vademecum. **La question de grammaire à l'épreuve anticipée orale de français**

p. 11-20

Vademecum. **La seconde partie de l'épreuve anticipée orale de français**

p. 21-26

Curseur. **Evaluation de l'épreuve orale**

p. 27-30

Première partie de l'épreuve orale
Exposé sur un des textes du descriptif

Lecture expressive et explication linéaire

Epreuves anticipées de français
Première partie de l'épreuve orale : exposé sur un des textes du descriptif
Vademecum

- **Cadrage institutionnel**

- BO du 31 juillet 2020 (contours règlementaires des EAF) :

Durée : 12 minutes. Cette partie se déroule de la manière suivante :
Après avoir accueilli le candidat, l'examinateur lui indique :
- le texte et le passage du texte retenu, avec une éventuelle sélection du passage à expliquer si le texte excède le format d'une vingtaine de lignes de prose continue ;
- la question de grammaire posée, qui ne peut concerner qu'un passage de l'extrait faisant l'objet de l'explication de texte.

Ces éléments sont indiqués par écrit au candidat, au moyen d'une fiche qui lui est remise et qu'il signe avant de commencer sa préparation. Le modèle de fiche est porté en annexe de la présente note de service.
À l'issue de son temps de préparation :
1. Le candidat propose d'abord une lecture à voix haute juste, pertinente et expressive du texte choisi par l'examinateur, après l'avoir situé brièvement dans l'œuvre ou le parcours associé. Cette partie est notée sur 2 points ;
2. Le candidat propose une explication linéaire d'un passage d'une vingtaine de lignes, sélectionné par l'examinateur dans le texte, quand celui-ci excède cette longueur. Cette partie est notée sur 8 points.
3. Le candidat répond à la question de grammaire posée par l'examinateur au moment du tirage. Cette partie est notée sur 2 points. La question porte uniquement sur le texte : elle vise l'analyse syntaxique d'une courte phrase ou d'une partie de phrase. (au sujet de la question de grammaire, *cf. Vademecum* spécifique)

	Attendus de la prestation orale	Eléments évalués
Lecture	• Lecture correcte et expressive d'un texte déjà connu	• Capacité à faire entendre sa voix et à faire preuve dans sa lecture d'une intention de sens • Capacité à adresser sa lecture
Explication	• Bonne compréhension littérale du texte • Analyse pertinente au service d'une interprétation • Mobilisation des savoirs linguistiques et littéraires nécessaires à l'analyse du texte • Références précises au texte étudié	• Qualité de l'expression et niveau de langue orale • Qualités de communication, de précision et de clarté dans le propos

- **Le récapitulatif**

Le récapitulatif indique les œuvres et les textes étudiés durant la classe de première sur lesquels les candidats peuvent être interrogés dans la première partie de l'épreuve. Sauf mention expliquant et justifiant l'anomalie, chaque objet d'étude doit comporter :

- pour le baccalauréat général : au moins quatre textes susceptibles de donner lieu à une interrogation (deux textes au minimum pour l'œuvre retenue et un texte au minimum pour le parcours associé)
- pour le baccalauréat technologique : au moins trois textes susceptibles de donner lieu à une interrogation (deux textes pour l'œuvre retenue et un texte pour le parcours associé).

Le récapitulatif mentionne, par ailleurs, les œuvres de lectures cursives qui font l'objet du choix d'au moins un élève de la classe pour la seconde partie de l'épreuve (« Présentation de l'œuvre choisie par le candidat parmi celles qui ont été étudiées en classe ou proposées par l'enseignant au titre des lectures cursives obligatoires, et entretien avec l'examinateur ») → *cf. Vademecum* spécifique.
Note bene : Les œuvres de lecture cursive proposées par le professeur mais qui n'ont pas été retenues par au moins un élève de la classe pour l'épreuve orale, sont exclues du descriptif (y compris celles qui ont été proposées aux élèves, lues par certains d'entre eux, et qui ont parfois fait l'objet d'une étude en classe).

- **La passation de l'épreuve**

Les candidats se présentent dans le centre d'examen munis :

- d'une copie du récapitulatif des textes et activités de la classe, dûment complétée et signée ;
- d'une copie, vierge de toute annotation, de chacun des textes inscrit sur le récapitulatif.
  Rappel : les candidats ne sont pas tenus d'apporter le livre choisi pour la deuxième partie de l'oral

L'examinateur accueille le candidat et lui remet le bordereau précisant le sujet sur lequel il devra composer. Le bordereau indique le texte à expliquer, la délimitation de ce texte et la question de grammaire assortie (*cf. Vademecum* spécifique).

Le candidat rejoint ensuite la salle de préparation. Lors du temps de présentation, le candidat dispose :

- du bordereau-sujet ;
- de la copie du texte à expliquer – qu'il a apportée ;
- de feuilles de brouillon ;
- s'il le souhaite, et s'il l'a apporté, de son exemplaire de l'œuvre qu'il a retenue pour la seconde partie de l'épreuve (y compris dans le cas où le texte à expliquer dans la première partie en est extrait).

Points de vigilance
+En cas d'oubli de la part du candidat, il est possible de fournir une copie du texte à expliquer.
+Pour éviter toute rupture d'égalité entre les candidats, on évitera, dans la mesure du possible, d'interroger le candidat dans la première partie de l'épreuve sur l'œuvre qu'il a retenue pour la seconde partie de l'épreuve.
+Dans le cas où le texte inscrit sur le récapitulatif excède le format d'une vingtaine de lignes de prose continues, les instructions officielles prévoient que l'examinateur peut restreindre le champ de l'explication de texte. Sauf cas extrême, on évite de recourir à cette possibilité.
+L'usage d'une montre, d'un réveil ou d'un chronomètre est autorisé durant le temps de préparation comme durant le temps de passage, à l'exception des dispositifs connectés à internet.

Lors du temps de passage (12 mn), le candidat propose :

-une lecture expressive du texte à expliquer ;
-une explication linéaire du texte ;
-la réponse à une question de grammaire (*cf. Vademecum* spécifique).

Points de vigilance
+Les instructions officielles ne précisent pas la durée impartie à chacune des trois parties de l'exposé du candidat. Mais on peut s'attendre à ce que la durée impartie à chacun des moments soit approximativement proportionnelle au nombre de points attribués à leur évaluation.
+S'agissant d'un exposé, l'examinateur n'a pas vocation à intervenir lors de la première partie de l'épreuve. Il veillera toutefois : à rappeler à un candidat qui oublierait soit de lire le texte, soit de répondre à la question de grammaire, qu'il convient de le faire, sans pénaliser cet oubli ; à proposer à un candidat dont l'exposé déroulant la lecture linéaire serait trop court de compléter le propos, dans la limite des douze minutes imparties ; à relancer les éventuels candidats qui seraient gagnés par le stress.
+A l'issue de la présentation du candidat, on lui indique la durée de sa présentation ; le temps qui n'aurait pas été utilisé n'est en aucun cas reporté sur la seconde partie de l'épreuve. Les deux parties de l'épreuve sont indépendantes.

- **Comment évaluer la prestation des candidats ?**

Cf. Ressources d'accompagnement publiées sur *Eduscol* :
https://eduscol.education.fr/1712/programmes-et-ressources-en-francais-voie-gt

> FICHE « L'explication linéaire »
> FICHE « Les attendus d'une prestation d'élève aux EAF en explication de texte »

On attend :
- une explication du sens global du texte ;
- la présentation de ce qui fait l'unité du passage ;
- la restitution de quelques enjeux d'analyse essentiels ;
- une problématisation simple sous la forme d'une question interrogeant la spécificité de l'extrait et de l'effet qu'il produit sur le lecteur (*cf.* exemples de questionnements proposés dans la fiche consacrée à L'explication linéaire sur *Eduscol* : « le passage a-t-il quelque chose d'original ou de singulier ? à quoi sert-il dans l'œuvre ? pourquoi intrigue-t-il, déçoit-il, satisfait-il, frustre-t-il, émeut-il, écœure-t-il le lecteur ? ... »)
- l'identification de la dynamique (des mouvements) du texte ;
- une sélection d'explications de détail permettant de répondre à la question posée et d'éclairer le sens global du texte
-une construction argumentative.

On n'attend pas :
- une explication exhaustive
- un travail de spécialiste
- une explication techniciste, fondée sur une liste de procédés stylistiques

On valorise :
-les candidats capables de faire des allers-retours entre explications de détail et sens global
-les candidats qui font preuve de finesse et de nuance dans l'argumentation

Points de vigilance
+On garde à l'esprit que le temps de préparation comme le temps d'exposé sont relativement courts. Aussi, il n'est pas attendu des candidats une explication exhaustive du texte ligne à ligne mais l'identification des éléments saillants qui permettent de rendre compte d'une bonne compréhension globale du texte et de saisir les intentions de l'auteur et l'effet produit par le texte sur le lecteur. On ne pénalisera pas trop fortement un candidat qui ne parviendrait pas au terme de son explication linéaire, par souci d'exhaustivité dans l'analyse des premiers mouvements du texte.
+L'examinateur se montre ouvert à une diversité d'interprétation ; il met à distance ses attentes *a priori*.

NB. Ressources d'accompagnement :
Pour une évaluation harmonisée des candidats au niveau national et académique, on se reportera utilement aux curseurs d'évaluation proposés.

Première partie de l'épreuve orale
Exposé sur un des textes du descriptif

Question de grammaire

Epreuves anticipées de français
La question de grammaire à l'épreuve anticipée orale de français
Vademecum

- **Cadrage institutionnel**

- BO du 31 juillet 2020 (contours règlementaires des EAF) : la question de grammaire « porte uniquement sur le texte : elle vise l'analyse syntaxique d'une courte phrase »
- Arrêté du 27 septembre 2020 (légère modification des programmes des classes de 2de et 1re : les questions de langue au programme de 2de sont mobilisables aussi en première ; formule « OE à travailler dès la classe de seconde)

Le programme d'interrogation
En théorie, tous les objets d'étude des classes de 2de et de la classe de 1re pourraient faire l'objet d'une question de grammaire à l'épreuve anticipée orale de français. Mais, dans la mesure où le BO du 32 juillet 2020 indique que la question « vise l'**analyse syntaxique** d'une courte phrase », un objet d'étude est de fait exclu (objet d'étude « Lexique »). Les autres objets d'étude ne peuvent donner lieu qu'à un nombre restreint de questions : « Les accords dans le groupe nominal et entre le sujet et le verbe » (questions possibles : questions sur la place du sujet, identification de la fonction sujet) ; « Le verbe : valeurs temporelles, aspectuelles et modales ; concordance des temps » (seule la concordance des temps peut faire l'objet d'une question) ; dans les objets d'étude « Les relations au sein de la phrase complexe », « La syntaxe des propositions subordonnées relatives » et « Les subordonnées conjonctives utilisées en fonction de compléments circonstanciels », on veille à centrer la question sur la syntaxe (on évite par exemple de poser directement une question sur la valeur sémantique des liens logiques ou des compléments circonstanciels) ; dans l'objet d'étude « L'interrogation : syntaxe, sémantique et pragmatique », on veille à centrer la question sur la syntaxe ; dans l'objet d'étude « La négation », la négation lexicale est à exclure. En tout état de cause, les éléments liés à la sémantique et à la pragmatique (valeurs sémantiques des liens logiques, valeurs des propositions circonstancielles, sémantique et pragmatique de l'interrogation et de la négation) sont à valoriser dans les réponses des candidats, mais en prolongement de l'étude syntaxique (et non l'inverse).

- **Comment harmoniser la formulation des questions ?**

Cf. Ministère de l'Education nationale, *Programmes et ressources en français – voie GT*, « La question de grammaire de l'épreuve anticipée orale de français : précisions sur sa définition », disponible en ligne : https://eduscol.education.fr/1712/programmes-et-ressources-en-francais-voie-gt [consulté le 24 mai 2023]

Formuler la question :
1. La question commence par un mot-consigne explicite, un verbe de la liste suivante : « analysez », « transformez », « expliquez », « identifiez et commentez », « justifiez ».
2. Elle est formulée de manière brève et précise.
3. Elle identifie de manière explicite pour le candidat l'objet d'étude au programme concerné.
4. Elle porte sur une occurrence précise, éventuellement sur la comparaison de deux occurrences ciblées.
5. La question ne comporte pas plus de deux entrées (par exemple : identifiez + commentez ; transformez + justifiez).

On veille à poser des questions qui portent sur des occurrences prototypiques (pas sur des cas-limites).

Rappel : en matière de terminologie, c'est la *Grammaire du français. Terminologie grammaticale*, disponible en ligne sur Eduscol, qui fait foi pour le professeur.
Exemples de questions :

Identifiez l'interrogation dans la phrase et transformez-la en ayant recours à une proposition subordonnée interrogative indirecte.	✓	*Question introduite par les mots-consignes « identifiez » et « transformez » (deux entrées). L'OE est clairement identifié (« L'interrogation »). La question porte sur la syntaxe de l'interrogation.* *Remarque : attendre du candidat qu'il justifie la transformation constituerait une troisième entrée.*
Analysez la négation dans la phrase suivante.	✓	*Question introduite par le mot-consigne « analysez » (une seule entrée). Question formulée de manière brève et précise. L'OE est clairement identifié.* *Remarque : la réponse attendue devra portée prioritairement sur la syntaxe ; les éventuelles analyses d'ordre sémantique et pragmatique constitueront des éléments à valoriser.*
Analysez la manière dont les propositions sont reliées entre elles et transformez la phrase en ayant recours à la subordination.	✓	*Question introduite par les mots-consignes « analysez » et « transformez » (deux entrées). L'OE est clairement identifié (« Les relations au sein de la phrase complexe »).* *Remarque : attendre du candidat qu'il justifie la transformation constituerait une troisième entrée.*
Faites toutes les remarques sur la phrase suivante.	✗	*La question n'est pas introduite par les mots-consignes « canoniques ». La question est vague ; elle n'est pas inscrite dans un OE précis.*
Faites l'analyse syntaxique de la phrase suivante.	✗	*La question n'est pas introduite par les mots-consignes « canoniques ». La question est vague ; elle n'est pas inscrite dans un OE précis.*

Attention

On a pu observer, lors des sessions d'interrogation précédentes, des disparités importantes dans le corpus de questions posées (niveau de difficulté des questions, formulation de la question, degré d'étayage, *etc*.). On se reportera à cet égard à l'analyse d'une sélection de questions posées lors de la session 2021, qui est annexée à ce *vademecum*.

Points de vigilance :
- Respect du programme d'interrogation (question portant sur l'analyse syntaxique d'un fragment textuel)
- Harmonisation de la formulation des questions, avec les verbes « analysez », « transformez », « justifiez », « expliquez », « identifiez et commentez » ; formuler les questions de manière simple et claire ; privilégier des questions à entrée unique ; privilégier les questions appelant l'étude d'une seule

occurrence (que l'on gagnera à signaler clairement, par exemple en la soulignant) ; privilégier les questions se prêtant au déploiement d'un raisonnement fondé sur le recours manipulations (opérations linguistiques de base = tests de l'ajout, de la suppression, du déplacement, du remplacement)
- Questions de transformations à accompagner d'une demande de justification par le candidat
- Attention portée aux cas-limites (voir ci-dessous).
- Attention au degré d'étayage : l'étayage n'apparaît pas dans la question telle qu'elle est formulée, à l'écrit pour le candidat ; l'étayage est apporté dans un second temps si nécessaire, pour relancer le candidat.

Les cas-limites

On appelle cas-limite une occurrence dont les propriétés linguistiques ne sont pas parfaitement conformes à ce que l'on attend d'une occurrence prototypique. Généralement, les cas-limites répondent mal aux manipulations linguistiques communément admises pour identifier tel ou tel objet grammatical.

Un exemple de cas-limite dans le roman *Manon Lescaut* (première rencontre entre Des Grieux et Manon Lescaut) :

Question	Pourquoi il s'agit d'un cas-limite
Nous n'avions pas d'autre motif que la curiosité. **Analysez la négation dans le passage souligné.**	**En apparence…** La négation semble totale (adverbes de négation *ne* et *pas* qui, généralement, signalent que la négation porte sur l'ensemble de la phrase) **Mais…** - la négation totale peut généralement être supprimée, ce qui n'est pas le cas ici (la phrase **nous avions d'autre motif que la curiosité* est agrammaticale) - ici, la portée de *pas* est restreinte par l'expression qui suit *autre motif* ; on est donc ici face à un cas particulier de négation partielle ; lorsqu'on passe à la forme affirmative, on ne peut se contenter de supprimer les termes de la négation, on est obligé de leur substituer un autre terme : *nous avions <u>un</u> autre motif que la curiosité* - mais pour le sens, cette négation a une valeur restrictive ; en effet, cette occurrence réagit bien au test du remplacement de la négation par *seulement, uniquement* qui signale généralement la négation restrictive (*nous avions <u>seulement</u> le motif de la curiosité*).

On voit bien au travers de cet exemple que des fragments textuels qui, en apparence, semblent se prêter à une question sans difficulté sont parfois plus complexes à analyser qu'il y paraît. L'examinateur veillera donc tout particulièrement aux occurrences qu'il sélectionne pour ne pas mettre les candidats en difficulté.

- **La passation de l'épreuve**

Le candidat dispose de la question durant le temps de préparation. Il présente la réponse à la question, au choix, avant ou après l'explication du texte. En tout état de cause, on ne consacre pas plus de deux minutes à la question de grammaire.

Que faire face à un candidat démuni pour répondre à la question ?
Si un candidat semble démuni face à la question, n'y répond pas ou s'égare, il est possible de reformuler la question, de la préciser, voire d'accompagner le candidat dans un cheminement réflexif.
Les ressources d'accompagnement indiquent ainsi : « cet échange vise à permettre aux candidats en difficulté pour traiter seuls la question de témoigner néanmoins, le cas échéant, de certaines connaissances et compétences d'analyse. »

Exemple :

Question : Identifiez le lien syntaxique entre les propositions de cette phrase.	*Accompagnement :* *- Combien cette phrase comporte-t-elle de propositions ?* *- Comme identifie-t-on les propositions ?* *- Quelles propositions identifiez-vous dans cette phrase ?* *- Quelles sont les différentes manières qui permettent de lier deux propositions ?* *- Quel lien identifiez-vous ici entre la première et la deuxième proposition ?*

- **Comment évaluer la prestation des candidats ? Ce qu'on attend et ce qu'on n'attend pas**

On attend :
- une réponse courte
- une réponse précise et étayée, témoignant d'un cheminement réflexif de la part du candidat.

On n'attend pas :
- un long développement
- un prolongement de l'analyse grammaticale vers la stylistique ou une mise en lien avec le sens du texte.

Sans que cela soit exigé, on valorise :
- les candidats qui mobilisent la terminologie adaptée
- les candidats qui étayent leur réponse en se fondant sur les opérations (ou tests) linguistiques.

Rappel des opérations linguistiques de base : ajouter, supprimer, déplacer, remplacer ; quelques tests intéressants : remplacement d'une unité par une autre, similaire ou non, pronominalisation, passivation, déplacement ou suppression d'éléments …

Jusqu'à deux points sur deux
- On évalue des candidats de 1re, et non des étudiants de Sciences du langage. On cherche à identifier les candidats qui sont capables de réfléchir sur la langue, de s'interroger sur une occurrence, qui ont des réflexes, pas des experts de la terminologie. Ainsi, on n'attribue pas la note de 2/2 seulement aux candidats qui auraient la réponse parfaite, qui correspondrait au corrigé-type.
- On n'évalue pas seulement la capacité du candidat à trouver la *bonne* réponse (résultat correct), mais aussi le raisonnement grammatical qu'il déploie pour justifier sa réponse. On valorise les candidats qui, quoique ne parvenant pas au résultat, exposent un raisonnement rigoureux et logique, fondé sur des connaissances linguistiques. En particulier, on valorise les candidats capables de recourir aux opérations linguistiques de base pour réfléchir sur la langue.

NB. Ressources d'accompagnement :
Pour une évaluation harmonisée des candidats au niveau national et académique, se reporter aux curseurs d'évaluation proposés.

ANNEXE

- **Retour sur la session 2021**

A l'issue de la session 2021, une vingtaine de professeurs de l'académie ont accepté de soumettre leur question à une étude anonyme à des fins d'harmonisation. Plus de 400 questions posées aux candidats dans notre académie ont ainsi pu être étudiées.

Nous remercions bien chaleureusement les collègues qui ont accepté de nous livrer tout ou partie de leurs sujets d'interrogation.

Nous commentons ici quelques propositions de questions. Il ne s'agit pas de les proposer comme des contre-modèles : toutes ces questions sont valables. On peut toutefois s'interroger sur leur formulation, sur le champ d'étude qu'elles ouvrent, sur la longueur des corpus proposés, *etc*.

En s'appuyant sur cette étude et sur les considérations présentées ci-dessus, il s'agit de parvenir, pour la session 2022, à une formulation harmonisée des questions posées.

Corpus : « Ces hommes sont sauvages de même que nous appelons sauvages les fruits que la nature a produits d'elle-même et par sa marche ordinaire : **tandis que, en vérité, ce sont plutôt ceux que nous avons dégradés par notre artifice et détournés de l'ordre normal que nous devrions appelons sauvages.** » Question : Analysez la proposition subordonnée en gras. De quelle principale dépend-elle ?	*Réflexion sur le degré d'étayage de la question : la question « de quelle principale dépend-elle ? » n'est pas nécessaire. On réserverait cette question pour accompagner un candidat qui resterait démuni face à la question.*
Corpus : « S'il n'a qu'un million d'écus dans son trésor, et qu'il en ait besoin de deux, il n'a qu'à leur persuader qu'un écu en vaut deux […] » Question : Analysez l'expression de la condition dans cette phrase complexe.	*La question porte ici davantage sur la sémantique de la proposition subordonnée circonstancielle que sur la syntaxe.* *Proposition : Analysez cette phrase complexe. / Identifiez les différentes propositions qui composent cette phrase.*
Corpus : « Quoique les soupçons que lui avaient donnés cette lettre fussent effacés, ils ne laissèrent pas de lui ouvrir les yeux sur le hasard d'être trompée. » Question : Analysez cette phrase (proposition principale et subordonnée circonstancielle).	*Réflexion sur le degré d'étayage de la question : la parenthèse donne une partie de la réponse.*
Corpus : « Nous avons tellement surchargé la beauté et richesse de ses ouvrages par nos inventions que nous l'avons complètement étouffée. » Question : Précisez quelle est la fonction de la subordonnée, et par quel connecteur elle est introduite, puis transformez la phrase pour faire apparaître à la place une proposition subordonnée circonstancielle de cause.	*La question est longue et le degré d'étayage trop fort.* *Le verbe « précisez » ne fait pas partie des mots-consignes canoniques.*
Corpus : Baudelaire, « Le Soleil »	*Le corpus est trop vaste.*

Questions : 1. Relevez deux propositions conjonctives circonstancielles et deux propositions relatives. 2. Donnez deux mots de la même famille que « ennoblit ». 3. Donnez l'hyperonyme du mot « roses ».	*La question 1 est introduite par « relevez », qui ne fait pas partie des mots-consignes canoniques (on pourrait utiliser « identifiez ») ; la question doit être resserrée (4 occurrences).* *Les questions 2 et 3 sont hors-programme (le lexique).*
Corpus : Baudelaire, « Le Soleil » Question : Proposer 5 mots de la même famille que « soleil ».	*Le corpus est trop vaste.* *La question invite le candidat à sortir du texte ; la question est hors-programme (le lexique).*
Corpus : Baudelaire, « L'Albatros » Question : Relever deux propositions subordonnées relatives ; quel est leur antécédent ?	*Le corpus est trop vaste.* *Le mot consigne « relever » aurait pu être remplacé par « identifiez », plus canonique.* *La seconde question relève de l'étayage, il n'est donc pas nécessaire de la faire apparaître d'emblée.*
Corpus : Baudelaire, « Parfum exotique » Question : Relever les pronoms relatifs et donner leur fonction grammaticale.	*Le corpus est trop vaste : la question invite à s'intéresser à un trop grand nombre d'occurrences.* *Le mot consigne « relever » aurait pu être remplacé par « identifiez », plus canonique.* *La question n'est pas au cœur du programme (« la syntaxe des propositions subordonnées relatives).*
Corpus : Un extrait de *La Princesse de Montpensier* de Madame de Lafayette Question : Etudiez l'expression de l'interrogation à la ligne 10 : « Elle s'enquit de ses femmes si elles n'avaient point de lettres », et proposez-en une transposition.	*Question intéressante, qui cerne bien l'objet d'étude ainsi que l'occurrence à étudier.* *La formule « proposez une transposition » peut en revanche manquer de clarté. On aurait pu utiliser « transformez au discours direct ».*
Corpus : La Fontaine, « Les deux Pigeons » Question : Etudiez l'interrogation dans les vers 12 « Qui vous presse ? » et 16-17 « Mon frère a-t-il … et le reste ? » et proposez-en une transposition en interrogation indirecte. Quels changements avez-vous effectués ?	*Les verbes « étudiez » et « proposez » auraient pu être remplacés par « analysez » et « transformez ». La question « quels changements avez-vous effectués ? » correspond au verbe « justifiez ».* *La question est à triple entrée.*
Corpus : « Le gardien du troupeau chante tout doucement / Tandis que lentes et meuglant les vaches abandonnent / Pour toujours ce grand pré mal fleuri par l'automne » Question : Analysez cette strophe du point de vue grammatical : s'il y avait de la ponctuation, combien y aurait-il de phrases ? Combien y	*La question est longue et le degré d'étayage sans doute trop fort.* *La première question manque de clarté (« analysez cette phrase du point de vue grammatical ») ; la question sur la ponctuation est peu pertinente parce qu'elle*

aurait-il de propositions ? Précisez autant que possible la nature de ces propositions.	*pourrait prêter à des réponses diverses ; la question ne se situe pas au cœur d'un objet d'étude.* *Il semble par ailleurs peu pertinent de proposer au candidat de raisonner dans la sphère du potentiel.*
Corpus : « Quand l'amour parle, il est le maître. » Question : Transformez cette phrase en la mettant à la forme interrogative. Transformez cette phrase en la mettant à la forme négative. Transformez cette phrase en la mettant à la forme interro-négative.	*Question à triple entrée.*
Corpus : « Si vous lui plaisez, elle en sera si honteuse, elle se débattra tant, elle deviendra si faible, qu'elle ne pourra se soutenir qu'en vous épousant. » Question : Dans cette phrase sont exprimées deux relations logiques. Trouvez lesquelles parmi la liste suivante : but – cause – condition – cause – conséquence – opposition. Repérez les mots qui permettent l'expression de ces relations logiques.	*Le degré d'étayage est trop fort et la première question se prête à un jeu de devinettes.* *Par ailleurs, la question est centrée d'abord sur la sémantique, avant de s'intéresser à la syntaxe.*
Corpus : « ARAMINTE. Avez-vous écrit ? DORANTE. Comment, Madame ? ARAMINTE. Vous ne m'écoutez donc pas ? » Question : Analysez les différentes formulations des questions utilisées dans ce passage. Faites précéder la première question par « Araminte demande à Dorante… »	*Le corpus comporte trois occurrences.* *La formulation de la question pourrait être simplifiée : « Analysez la syntaxe de l'interrogation dans [réplique 1], puis transformez [réplique 1] en commençant par : « Araminte demande à Dorante ».*

Seconde partie de l'épreuve orale

Présentation de l'œuvre choisie par le candidat, et entretien avec l'examinateur

Epreuves anticipées de français
La seconde partie de l'épreuve anticipée orale de français
Vademecum

- **Cadrage institutionnel**

- BO spécial n°7 du 30 juillet 2020 (contours règlementaires des EAF) : « Cette partie de l'épreuve, notée sur 8 points, évalue l'expression orale, en réclamant du candidat une implication personnelle dans sa manière de rendre compte et de faire partager une réflexion sur ses expériences de lecture. Elle se déroule en deux temps successifs, le premier n'étant qu'un point de départ pour les interactions qui le suivent et qui constituent l'essentiel de l'épreuve : le candidat présente brièvement l'œuvre qu'il a retenue et expose les raisons de son choix, puis le candidat réagit aux relances de l'examinateur qui, prenant appui sur la présentation du candidat et sur les éléments qu'il a exposés, évalue les capacités à dialoguer, à nuancer et à étoffer sa réflexion, à défendre son point de vue sur la base de la connaissance de l'œuvre. Evitant les questions fermées et trop ponctuelles, il conduit l'entretien de manière ouverte, en dialoguant avec le candidat de manière à lui permettre d'expliquer, de justifier et ainsi de défendre son choix. »
- Le BO fixe les attendus de la prestation orale ainsi que les éléments évalués :

Attendus de la prestation orale	Eléments évalués
• Présentation synthétique de l'œuvre retenue • Expression pertinente, justifiée et convaincante d'un choix personnel • Entrée véritable dans l'échange, tirant profit des éléments de relance pour approfondir sa propre réflexion • Mobilisation pertinente des connaissances culturelles et artistiques en lien avec le propos	• Capacité à défendre une lecture personnelle • Capacité à expliquer et à justifier ses choix • Aptitude au dialogue • Qualité de l'expression et niveau de langue orale • Qualités d'analyse et d'argumentation, de communication et de persuasion • Capacité à établir des liens entre la lecture littéraire et les autres champs du savoir, l'expérience du monde et la formation de soi

L'esprit de l'épreuve
L'épreuve d'entretien vise à évaluer l'*implication subjective* des candidats dans la lecture (« expression pertinente, justifiée et convaincante, choix personnel », « défendre une lecture personnelle », « justifier ses choix », « établir des liens entre la lecture littéraire et les autres champs du savoir, l'expérience du monde et la formation de soi »).
Autrement dit, on s'adresse dans cette partie de l'épreuve à celui que l'on pourrait appeler le « lecteur réel », alors que la première partie évalue les compétences d'analyse développées par celui que l'on pourrait qualifier de « lecteur scolaire ».

- **La passation de l'épreuve**

Le candidat dispose, s'il le souhaite (c'est-à-dire sans que cela puisse être exigé par l'examinateur, et sans que l'absence de l'ouvrage le jour de l'épreuve soit préjudiciable au candidat), d'un exemplaire de l'œuvre qu'il a choisie pendant toute la durée de l'épreuve (temps de préparation et temps de passage). Cet exemplaire ne doit pas être annoté, ou alors de manière très marginale (p. ex. délimitation de passages par des accolades en marge) ; il peut comporter des signets.

Après la présentation de son explication linéaire et la réponse à la question de grammaire qui lui a été posée, le candidat amorce la deuxième partie de l'épreuve orale en présentant brièvement l'œuvre qu'il a choisie. Les instructions officielles n'indiquent pas la durée précise de cette présentation initiale ; toutefois, on s'accordera sur le fait que cette présentation ne pourra excéder 2 mn 30.

Quelle présentation est attendue des candidats ?
Les candidats introduisent succinctement l'œuvre qu'ils ont choisie pour la présenter à l'examinateur (en s'appuyant sur des données objectives) et justifient leur choix (en se fondant sur leurs impressions de lecture, c'est-à-dire en s'impliquant subjectivement dans la présentation). Dès la présentation initiale, les candidats s'efforcent ainsi de tisser des liens entre leur impressions subjectives, leur maîtrise de l'œuvre et leurs connaissances sur l'œuvre.
L'examinateur veillera à ne projeter sur cette présentation initiale aucune attente ni formelle ni de contenu puisque l'esprit de l'épreuve repose sur la capacité des candidats à singulariser leur expérience de lecture. On valorisera les candidats qui parviennent, dès la présentation initiale, à singulariser leur expérience de lecture (entrée par une analyse comparative de l'œuvre avec d'autres œuvres, par la présentation d'un questionnement d'ordre anthropologique suscité par la lecture de l'œuvre, par une réflexion plus personnelle ouvrant sur la construction de l'individualité du candidat, ou encore par la lecture d'un passage qui a particulièrement marqué le candidat, *etc.*), sans pour autant pénaliser les candidats qui produiraient un exposé plus académique (présentation de l'auteur, de l'œuvre, du contexte de production, résumé, par ex.).

Au terme de la présentation du candidat, un dialogue s'engage entre l'examinateur et le candidat. Les questions de l'examinateur sont des « relances » qui « pren[nent] appui sur la présentation du candidat ». L'examinateur veillera donc à se *laisser mener* par la présentation initiale du candidat, puis par ses réponses aux questions précédentes. Il ne s'agit pas d'un questionnaire de lecture exhaustif, qui viserait à vérifier la connaissance de l'œuvre par le candidat par des questions très précises sur le thème, sur les personnages, sur la chronologie du récit, sur le contexte de production de l'œuvre, sur la place de l'œuvre dans le parcours au programme *etc.*, mais bien de s'appuyer sur les impressions de lecture du candidat pour l'amener à les verbaliser et à les expliquer en se fondant sur certains éléments précis pour approfondir le propos. Il s'agit dans cette épreuve d'accueillir une grande diversité d'interprétation de l'œuvre, pour autant qu'elles sont fondées sur un raisonnement prenant appui sur l'œuvre. Autrement dit, on ne cherchera pas ici à vérifier les connaissances littéraires du candidat mais bien sa capacité à s'approprier l'œuvre, à la placer dans son répertoire de lecture personnel, intime.

- **Lecture subjective : ce que nous apprend la recherche en didactique**

Nombreux sont désormais les théoriciens de la réception de l'œuvre littéraire et des chercheurs en didactique de la littérature à s'être intéressés à ce que Jocelyne Giasson appelle « la variable lecteur ». Si l'analyse littéraire telle qu'on la pratique dans un contexte académique repose sur des méthodes et des outils largement décrits et communément partagés par ceux qui se livrent à une lecture lettrée (l'étude de la littérature produisant dès lors un discours de type scientifique), la lecture subjective reconnaît à chaque lecteur sa capacité à s'approprier une œuvre littéraire, sans prétention d'accéder au « feuilleté de la signifiance » évoqué par Roland Barthes dans *Le plaisir du texte* (1973). Pour le lecteur

réel, chaque lecture est une rencontre. Les impressions produites par une œuvre donnée sur chaque lecteur subjectif sont différentes parce qu'elles sont le produit des connaissances de chacun, de ses expériences, de ses réflexions et de ses goûts.
L'épreuve d'entretien fait le pari qu'il est possible pour un candidat de sortir de la posture de relative extériorité que constitue la lecture scolaire (qui se traduit, en classes de 2de et de 1re, par le travail sur l'explication linéaire, sur le commentaire et la dissertation et, dans une moindre mesure, sur la contraction et l'essai) pour enrichir sa bibliothèque intérieure. Il s'agit pour le lecteur réel d'investir activement sa lecture, de sortir de l'indifférence pour donner du sens à ce qu'on lit en étant attentif à ce que la littérature est une ouverture sur soi et sur le monde.
La lecture subjective repose sur l'activation par le lecteur d'un certain nombre de processus de lecture décrits notamment par Jocelyne Giasson (*La Compréhension en lecture*, 1996), en particulier la capacité pour le lecteur à faire des inférences pragmatiques (possiblement vraies et communes à l'ensemble des lecteurs, les inférences pragmatiques sont fondées sur la capacité du lecteur à mettre en relation des connaissances partagées par une communauté de lecteurs avec le texte pour nourrir sa compréhension de l'œuvre) et des inférences créatives (possiblement vraies et particulières à quelques lecteurs, les inférences créatives sont fondées sur la capacité du lecteur à mettre en lien des éléments provenant de connaissances et d'expériences particulières pour développer une interprétation de l'œuvre). La lecture subjective repose aussi sur l'activation de ce que la recherche appelle « processus d'élaboration » (capacité de prédiction du lecteur, capacité à se forger une image mentale, à faire le lien avec ses émotions, ses sentiments, à raisonner grâce à l'œuvre littéraire, notamment) et « processus métacognitifs » (capacité pour le lecteur à s'interroger sur son expérience de lecture, sur l'évolution de sa perception de l'œuvre, par exemple). On verra plus loin quelles questions de l'examinateur sont susceptibles d'activer les processus en jeu dans la lecture subjective.

La lecture appropriative : un mouvement dialectique entre la subjectivité du lecteur, la compréhension et l'interprétation de l'œuvre
Une prestation réussie repose sur un **tissage** entre impressions subjectives, connaissances, expériences et réflexions personnelles d'une part et éléments de connaissance de l'œuvre d'autre part.
A l'inverse, une prestation n'est pas réussie lorsqu'elle ne permet pas à l'examinateur de s'assurer que le candidat a bien lu l'œuvre et se l'est appropriée, soit parce que le propos du candidat est un exposé qui aurait pu être produit par une intelligence artificielle ou qui serait le produit de recherches documentaires, soit parce que le propos consiste en un simulacre d'implication subjective (propos apparemment subjectif mais creux).

- **Comment objectiver l'évaluation d'une lecture subjective ?**

<u>Critères d'évaluation :</u>

Volet 1 – La communication verbale et non verbale
- fluidité
- expressivité
- parole adressée

Volet 2 – L'appropriation : un mouvement dialectique entre la subjectivité du lecteur et la compréhension et l'interprétation de l'œuvre
- prise en compte des questions posées
- pertinence et précision de la réflexion apportée
- aptitude à circuler dans l'œuvre et à sélectionner des exemples
- aptitude à faire des liens avec des connaissances personnelles
- aptitude à se montrer sensible au parti-pris de l'auteur
- aptitude à porter un regard personnel et original sur l'œuvre

Eléments permettant à l'examinateur d'objectiver l'évaluation :

- choix d'un angle d'approche qui singularise l'expérience de lecture et qui permet la mise en résonance du texte et de la voix personnelle
- recours à la première personne, à des modalisateurs subjectifs, au vocabulaire des sentiments, des sensations, des jugements, etc.
- aptitude à tisser au fil de la présentation ce qui relève de la subjectivité et ce qui relève de la compréhension et de l'interprétation de l'œuvre
- emploi de termes chargés sémantiquement (absence de stéréotypes, de termes génériques, de structures de parole standardisées)

Point de vigilance

Les modalités de l'implication subjective du lecteur sont diverses ; l'examinateur veillera à ne pas avoir d'attentes trop figées en la matière et à évaluer la prestation de chacun des candidats en respectant ce qui en fait la singularité.

On peut s'attendre à ce que certains candidats témoignent d'un moindre degré de subjectivité ; les profils de candidats les plus scolaires et les plus à l'aise dans l'analyse littéraire, notamment, pourraient faire le choix de produire une analyse littéraire fine et bien maîtrisée de l'œuvre choisie. Il conviendra de ne pas pénaliser ces candidats, dès lors que le propos développé est pertinent et qu'il est réellement, honnêtement maîtrisé par le candidat.

A l'inverse, on ne survalorisera pas des candidats qui auraient tendance à s'épancher ou à tenir un propos psychologisant en s'efforçant de tisser des liens avec des expériences personnelles, de présenter des réflexions personnelles mais de manière artificielle, sans pertinence au regard de l'œuvre choisie.

Le degré d'appropriation d'une œuvre littéraire par un candidat ne saurait se mesurer au caractère intime de sa parole ; c'est bien dans le tissage entre impressions subjectives, connaissances personnelles, expériences personnelles, réflexions personnelles d'une part et références précises à l'œuvre d'autre part qu'il se mesure. En somme, on évalue la capacité du candidat à investir réellement sa parole, à personnaliser le propos, à s'approprier un discours sur l'œuvre, même si le discours produit met à distance l'intimité du locuteur.

- **Quelles questions poser ?**

Des questions à adapter à chaque candidat

L'on veillera à adapter les questions posées à chaque candidat à la nature de leur prestation. Dans la mesure où une prestation réussie repose sur la capacité du candidat à tisser ses impressions subjectives et sa connaissance et sa compréhension de l'œuvre, on veillera à poser des questions permettant aux candidats interrogés de produire ce mouvement dialectique entre leur subjectivité de lecteur et leur interprétation de l'œuvre.

Autrement dit, si le propos du candidat consiste en un exposé de connaissances sur l'œuvre, on orientera les questions qu'on lui pose vers la réception subjective qu'il a de l'œuvre pour vérifier que son exposé n'est pas qu'une récitation de connaissances apprises par cœur ; au contraire, on invitera un candidat qui produit un simulacre d'implication subjective (propos apparemment subjectif mais creux) à justifier ses impressions subjectives en se fondant précisément sur l'œuvre.

Quelques questions susceptibles d'activer les processus en jeu dans la lecture subjective :

- Si tu avais été l'auteur, qu'aurais-tu changé à l'histoire ?
- Comment te représentes-tu le personnage physiquement ?
- Si tu devais écrire une lettre à l'auteur, de quel jugement ferais-tu état ?
- A quel personnage t'identifies-tu ?
- Si tu devais ajouter un chapitre au roman, quel en serait l'enjeu ?

- A quelle musique ou à quelle peinture associes-tu l'œuvre que tu as choisie ?
- Ta perception du livre aujourd'hui est-elle la même qu'au cours de ta lecture ?
- A quelle couleur ou à quel son associerais-tu l'œuvre ?
- Si tu devais retenir deux mots qui selon toi parlent bien de l'œuvre, quels seraient-ils ?

- **Comment évaluer la prestation des candidats ?**

NB. Ressources d'accompagnement :
Pour une évaluation harmonisée des candidats au niveau national et académique, on se reportera utilement aux curseurs d'évaluation proposés.

Evaluation de l'épreuve orale

Epreuves anticipées de français
Curseurs pour l'évaluation de l'épreuve orale

Lecture expressive /2			
0,5/2 (5/20)	1/2 (10/20)	1,5/2 (15/20)	2/2 (20/20)
Le candidat lit le texte avec beaucoup de difficulté ; la mise en voix du texte ne permet pas à l'auditoire d'en saisir le sens.	Des erreurs (identification des mots, respect de la ponctuation) ; la lecture ne permet pas de bien comprendre certains passages localisés du texte. Le rythme, le débit et/ou l'intonation ne sont pas adaptés.	Le candidat lit le texte avec fluidité ; il respecte globalement le rythme, et la ponctuation du texte ; la lecture permet de comprendre le sens du texte.	Le candidat lit le texte avec fluidité et fait un effort d'expressivité ; la mise en voix met en valeur le sens du texte. *Une lecture notée 2/2 est une bonne lecture ; elle n'est pas sans défaut.*
Critères de différenciation au sein des paliers : *Au sein de chaque palier de notes, la différenciation se fait en tenant compte* du degré de fluidité et/ou d'expressivité du candidat dans la lecture. **On rappellera à un candidat qui l'oublierait qu'il convient de lire le texte. On ne pénalise pas cet oubli.**			

Explication linéaire /8				
0-1,5/8 (0 à 3,75/20)	2-3/8 (5 à 7,5/20)	3,5-4,5/8 (8,75 à 11,25/20)	5-6 (12,5 à 15/20)	6,5-8/8 (16,25-20/20)
Si le candidat - produit une prestation trop brève et peu intelligible - n'entre pas dans l'analyse - ne cerne pas les enjeux de l'extrait, n'a pas compris ou a très mal compris le texte (contresens majeurs)	Si le candidat - manifeste une compréhension du texte très lacunaire - produit une prestation brève, trop générale - n'entre pas ou entre peu dans l'analyse - juxtapose des remarques (idées générales ou liste de procédés sans explicitation du sens) sans les relier aux enjeux du texte	Si le candidat - manifeste une compréhension globale manquant de finesse - fournit un effort d'analyse, même si l'analyse demeure maladroite et inaboutie - reformule le texte en éclairant certaines des intentions de l'écrivain, en citant le texte mais sans réelle attention à la langue, au lexique et au style de l'auteur - s'efforce d'organiser ses remarques sans saisir pleinement la progression du texte	Si le candidat - cerne les enjeux essentiels du texte - fournit un effort d'analyse (identification des intentions de l'écrivain, des effets produits sur le lecteur), en citant régulièrement le texte et avec une attention à la langue, au lexique et au style de l'auteur ; une des parties de l'analyse peut être plus approfondie ou plus convaincante - organise ses remarques de manière assez cohérente	Si le candidat - cerne avec précision les enjeux du texte - propose des analyses variées pour identifier les intentions de l'écrivain, les effets produits sur le lecteur - développe l'analyse pour éclairer le sens de l'ensemble du texte - organise le propos de manière nuancée (identification précise des mouvements ; présentation des spécificités de chacun des mouvements ; identification de la progression logique du texte) *Une explication notée 8/8 est une bonne explication, mais pas sans défaut.*
Critères de différenciation au sein des paliers : *Au sein de chaque palier de notes, la différenciation se fait en tenant compte* de la maîtrise des compétences orales, de la qualité de l'expression, du degré de pertinence et de fluidité du propos (aspect quantitatif et qualitatif). Il n'est pas attendu des candidats une explication exhaustive du texte ligne à ligne mais l'identification des éléments saillants qui permettent de rendre compte d'une bonne compréhension globale du texte et de saisir les intentions de l'auteur et l'effet produit par le texte sur le lecteur. On ne pénalisera pas trop fortement un élève qui ne parviendrait pas au terme de son explication linéaire, par souci d'exhaustivité dans l'analyse des premiers mouvements du texte.				

Question de grammaire /2			
0,5/2 (5/20)	1/2 (10/20)	1,5/2 (15/20)	2/2 (20/20)
La réponse apportée est erronée ; les notions grammaticales en jeu ne sont pas maîtrisées ; la réponse est incorrecte en dépit des relances de l'examinateur.	Le candidat répond à la question mais de manière imprécise (pas ou peu de traces de raisonnement), le plus souvent sans recourir à la terminologie grammaticale de base ; quelques éléments de réponse pertinents mais aussi des erreurs ; les relances de l'examinateur permettent de corriger certaines erreurs, mais pas de faire progresser significativement le propos. On attribue jusqu'à 1 pt à un candidat qui ne parvient pas à la réponse attendue (résultat inexact) mais qui produit un raisonnement valable, témoignant de connaissances sur le système de la langue.	Le candidat répond à la question en s'efforçant de produire un raisonnement ; il a recours ponctuellement à la terminologie grammaticale de base ; la réponse peut contenir des maladresses ; en cas d'erreur dans la proposition initiale, les relances de l'examinateur permettent de faire progresser significativement le propos. On attribue 1,5 pt à une réponse correcte (résultat exact) présentée sans éléments de justification, même après relance de l'examinateur.	Le candidat répond à la question de manière précise, en recourant la plupart du temps à la terminologie grammaticale adaptée ; la réponse est développée et le raisonnement grammatical étayé. La réponse du candidat ne nécessite pas (ou peu) de relance de la part de l'examinateur. *Une prestation notée 2/2 est une bonne prestation, mais pas sans défaut.*
Critères de différenciation au sein des paliers : *Au sein de chaque palier de notes, la différenciation se fait en tenant compte* de la justesse de la réponse, de la précision des connaissances linguistiques de l'élève et de son aptitude à produire un raisonnement pour justifier sa réponse. On valorisera les élèves qui s'efforcent de recourir aux opérations linguistiques de base (tests de l'ajout, de la suppression, du déplacement, du remplacement) lorsque c'est pertinent. En cas d'absence de réponse initiale, on pose quelques réponses au candidat pour l'aider à amorcer une réponse. On n'attendra pas des élèves des séries technologiques une réponse aussi précise et développée que celle des élèves de la série générale.			

Entretien /8			
1-2/8 (2,5 à 5/20)	3-4/8 (7,5 à 10/20)	5-6/8 (12,5 à 15/20)	7-8/8 (17,5-20/20)
Si le candidat - ne présente pas l'œuvre choisie *ou* fait une présentation initiale très courte, extrêmement sommaire - n'entre pas ou entre peu dans l'échange avec l'examinateur - a peu de connaissances sur l'œuvre choisie (connaissances vagues, très générales, mal maîtrisées, l'œuvre n'ayant manifestement pas été lue)	Si le candidat - s'efforce de présenter l'œuvre choisie, même maladroitement - donne à son propos l'apparence de la subjectivité (propos creux, pas ou peu de lien pertinent avec l'œuvre) *ou* propose un exposé de connaissances périphériques sur l'œuvre, qu'il ne s'est pas appropriées - prend en compte les questions de l'examinateur mais y répond en introduisant des biais pour les éviter *ou* y répond de manière superficielle - a quelques connaissances sur l'œuvre choisie (l'œuvre ayant manifestement été lue de manière superficielle, sans réelle appropriation personnelle)	Si le candidat - s'efforce de présenter l'œuvre choisie, en évoquant à la fois son expérience subjective et sa connaissance de l'œuvre - fait preuve d'une réelle implication subjective dans l'acte de lire, mais sans choix d'un angle d'approche particulier (réflexion générale sur l'expérience de lecture) - prend réellement en compte les questions de l'examinateur, mais propose des réponses qui peuvent être maladroites, incomplètes parce que ne témoignant pas toujours de sa capacité à circuler dans l'œuvre *ou* à lier expérience personnelle de lecture et connaissance de l'œuvre - produit une prestation marquant un déséquilibre (au détriment de la subjectivité de la lecture ou au détriment de la connaissance, de l'analyse de l'œuvre) - témoigne d'une assez bonne connaissance de l'œuvre	Si le candidat - choisit un angle personnel d'approche de l'œuvre - montre sa capacité à tisser, tout au long de sa présentation et de l'entretien, ce qui relève de la subjectivité d'une part et ce qui relève de la compréhension et de l'interprétation d'autre part - prend réellement en compte les questions de l'examinateur et répond avec précision pour faire progresser le propos et produire une prestation équilibrée, permettant de naviguer entre l'expérience subjective de lecture et la connaissance, l'analyse de l'œuvre - témoigne d'une bonne connaissance de l'œuvre et se montre capable de circuler à l'intérieur de l'œuvre *Une prestation notée 8/8 est une bonne prestation, mais pas sans défaut.*
Critères de différenciation au sein des paliers : *Au sein de chaque palier de notes, la différenciation se fait en tenant compte* de la maîtrise des compétences orales, en particulier de la capacité du candidat à entrer dans un échange véritable avec l'examinateur (aptitude à adresser sa parole et à tenir compte des questions posées), de la qualité de l'expression et du degré de pertinence du propos (aspect quantitatif et qualitatif) ; on tient compte également de la capacité du candidat à témoigner de la subjectivité et de la singularité de sa lecture (approche singulière voire créative, recours aux marqueurs linguistiques de la subjectivité) et de son aptitude à faire progresser le propos tout au long de l'entretien.			

Table de conversion

note sur 2 → note sur 20

NOTES /2	NOTES /20
0,25/2	2,5/20
0,5/2	5/20
0,75/2	7,5/20
1/2	10/20
1,25/2	**12,5/20**
1,5/2	15/20
1,75/2	17,5/20
2/2	20/20

Table de conversion

note sur 8 → note sur 20

NOTES /8	NOTES /20
0,5/8	1,25/20
1/8	2,5/20
1,5/8	3,75/20
2/8	5/20
2,5/8	6,25/20
3/8	7,5/20
3,5/8	8,75/20
4/8	10/20
4,5/8	11,25/20
5/8	**12,5/20**
5,5/8	13,75/20
6/8	15/20
6,5/8	16,25/20
7/8	17,5/20
7,5/8	18,75/20
8/8	20/20

Table de conversion

note sur 12 → note sur 20

NOTES /12	NOTES /20
0,5	0,83
1	1,66
1,5	2,5
2	3,33
2,5	4,16
3	5
3,5	5,83
4	6,66
4,5	7,5
5	8,33
5,5	9,16
6	10
6,5	10,83
7	11,66
7,5	12,5
8	**13,33**
8,5	14,16
9	15
9,5	15,83
10	16,66
10,5	17,5
11	18,33
11,5	19,16
12	20